QUIZZ

Quel était le nom de l'entreprise autrefois implantée sur le site de l'étang de pêche?
□ La Teinturerie Lenfant,□ La Société d'Impression Hémoise,□ La Blanchisserie,
L'étang a-t-il toujours existé?
□ Oui, □ Non,
À quoi sert la frayère?
C'est un lieu de reproduction pour les poissons et les amphibiens,C'est une zone de baignade,
Le rat musqué est-il une espèce bénéfique à l'étang?
□ Oui, □ Non,
Quel autre point d'eau peut-on trouver à proximité directe de la base de loisirs?
□ Les marais de Fretin,□ La base de loisirs des 6 Bonniers à Willems,□ Le Lac du Héron à Villeneuve-d'Ascq,
Pourquoi ne peut-on pas traverser la zone humide?
Car on risque de s'y mouiller les pieds,Pour ne pas nuire aux plantes et aux amphibiens,
Comment se nomme le cours d'eau longeant la base de loisirs?
□ La Seine, □ La Deûle, □ La petite Marque,



Base de loisirs Avenue Delecroix - HEM



www.ville-hem.fr contact@ville-hem.fr Tél. 03 20 66 58 00

Conception, réalisation : Ville de Hem. 2017





HORAIRES D'OUVERTURE:

du 21 mars au 21 juin de 9 à 19 heures du 22 juin au 21 septembre de 8 à 20 heures du 22 septembre au 11 novembre de 9 à 19 heures



Fermeture annuelle:

du 12 novembre au 20 mars

Base de loisirs Étang de pêche



UN PEU D'HISTOIRE...

En 1928, l'avenue Henri Delecroix s'appelait « avenue de la Gare », par l'existence d'un passage à niveau et d'une halte pour la ligne de chemin de fer «Tourcoing-Somain». Elle prit son nom définitif «Henri Delecroix» en 1953. Né à Hem en 1861 et mort en 1933. Henri Delecroix était brasseur à l'emplacement de l'actuelle teinturerie Lenfant. Il fut Maire de Hem de 1900 à 1925 et Député du Nord de 1906 à 1910. C'était un homme de gauche anticlérical, en opposition aux milieux catholiques de Hem, coupant, en quelque sorte, le village en deux. Au début du siècle, l'avenue a accueilli une filature et un tissage de coton « Les Lisières Etoilées » de la Société Henri Duprez. Elle se transforma peu à peu en anoblissement textile, dont impression et teinture (les premières impressions datant de 1961). En, 1974, elle est reprise par Monsieur Guy Segard et prend alors le nom de Société d'Impression de Hem. C'est sur ce terrain, où était implantée la station d'épuration des eaux, qu'ont été créés la base de loisirs et l'étang de pêche sur environ 8 000 m².

SITES INVENTORIÉS

La base de loisirs est inscrite à l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) pour la diversité de ses habitats et d'oiseaux hivernants ou nicheurs, et fait partie du périmètre de:

- La Vallée de la Marque entre Ennevelin et Hem,
- Le Lac du Héron, vaste plan d'eau artificiel, proposant un cadre de promenade agréable au sein de la métropole et entouré de prairies hygrophiles à mésophiles et de boisements type chênaie-frênaie et aulnaie-frênaie souvent sous plantation de peupliers.
- Les prairies et bois humides des 17 Bonniers, accueillant la base de loisirs des 6 Bonniers à Willems,

PRÉSENTATION DE L'ÉTANG

De forme globalement ovale, l'étang présente une profondeur maximale de 3 mètres. L'alimentation en eau provient essentiellement de la nappe de craie et secondairement, par l'eau de pluie. Une surverse a été créée de façon à pouvoir évacuer le trop plein d'eau jusque dans les zones humides du site, zones tampon entre l'étang de pêche et le cours d'eau de la petite Marque.

FRAYÈRE

Il s'agit d'un lieu où se reproduisent les poissons et les amphibiens (Grenouille rousse et verte, Crapaud commun). Pour garantir la tranquillité et le bien-être des espèces, des plantes ont été disposées dans le fond (Carex) et également autour de la zone de reproduction pour leur servir d'abri.

Merci de ne pas traverser cet espace!



LES POISSONS DE L'ÉTANG

L'étang a été empoissonné d'une tonne de gardons, rotengles, carpillons, carassins, perches et autres goujons, mais également de huit brochets et d'une Carpe koï multicolore prénommé par l'association « J'Hem Pêche » «Francis », qui fera office de prix spécial lors des concours de pêche.

Il est strictement interdit:

- De marcher dans les espaces naturels:
 afin de préserver les espèces, la faune et la
 flore dans les zones humides, il est obligatoire
 d'emprunter le cheminement en bois,
- De jeter ses déchets dans la nature,
- De se baigner,
- De déranger les poissons,